

**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse  
**Herausgeber:** Pro Senectute Suisse  
**Band:** - (2000)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Entre le passé et l'avenir  
**Autor:** Mezger, Martin / Seifert, Kurt  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789330>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

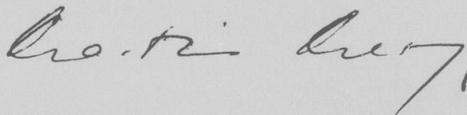
Chère lectrice, cher lecteur,

*Personne ne le clame tout haut, pourtant il en est bien ainsi : la situation financière de la Confédération évolue favorablement. Bien sûr, il n'y a pas lieu de manifester des débordements d'enthousiasme, mais encore moins de se plaindre en permanence.*

*La situation financière a évolué, mais pas le climat qui prévaut autour des assurances sociales. Quel que soit le sujet abordé, le débat ne peut se départir de cette réalité qu'il n'y a pas d'argent pour les solutions sociales. Cette idée fixe s'est muée ces dernières années en un véritable refrain dans tous les débats sociaux. Il faut s'en défendre. Répété constamment, il ne gagne rien en vérité. A un moment où l'Etat dispose vraiment d'argent, il est permis de lui demander ce qu'il en fait.*

*Pro Senectute maintient son identité de Fondation sociale. Elle s'engage à ce que l'Etat social conserve son niveau actuel, par exemple du côté de l'AVS. Et si de nouvelles questions surgissent, qu'on leur trouve des solutions véritablement sociales, comme par exemple l'assouplissement de l'âge de la retraite. C'est pourquoi Pro Senectute ne cache pas son scepticisme, lorsqu'on lui présente l'Etat plus pauvre qu'il n'est en réalité. Nous en sommes profondément convaincus : l'Etat social pose la question de la volonté politique, mais non de sa trésorerie.*

*Bien cordialement.*



Martin Mezger, directeur Pro Senectute Suisse

## L'air du temps

### Entre le passé et l'avenir

Où se situe notre octogénaire fondation en cette fin de siècle ? Martin Mezger, directeur de Pro Senectute Suisse a esquissé une rétrospective et porté son regard vers l'avenir à l'occasion de la récente assemblée de fondation à Schaffhouse, que présidait la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

L'histoire sociale a profondément marqué la fondation et son développement, constate tout d'abord M. Mezger dans sa rétrospective. A l'origine, le portrait diffère sensiblement d'aujourd'hui : la pauvreté frappait la population âgée de manière inimaginable. Peu à peu, l'édifice de la sécurité sociale s'est construit, pas au hasard, ni de manière déterministe, mais bien en réponse à la volonté politique de la population.

Dans le domaine de la vieillesse, Pro Senectute a joué deux rôles. Tout d'abord en tant que pionnière, elle a aidé d'innombrables personnes âgées en proie à des difficultés matérielles aiguës. D'emblée, la fondation s'est engagée en faveur d'une assurance-vieillesse publique. Ses responsables avaient bien compris que, par delà l'aide individuelle, la société avait besoin d'un réseau social public solide.

Plus tard, Pro Senectute a changé de rôle, se muant en dispensatrice de services. Passé le temps des pionniers, plusieurs tâches sont revenues à l'Etat. Par le biais de ses prestations professionnelles et de service, la fondation se transformait en une sorte de quatrième pilier de la prévoyance-vieillesse, comme notre président d'honneur, l'ancien conseiller fédéral Hans Peter Tschudi l'a relevé un jour fort opportunément.

## Pleine intégration

En regardant vers l'avenir, c'est une autre Suisse qui se dessine lentement, mais imperturbablement : cette société de longue vie que l'on peine à se représenter concrètement. Où va Pro Senectute ? Je suis convaincu que la fondation devra reprendre son rôle de pionnière et qu'elle restera pourvoyeuse de services, même si ceux-ci diffèrent en partie.

Dans un proche avenir, il s'agira d'imaginer toujours davantage des solutions au service de la population très âgée. Personne ne sait encore ce que signifie pour la société et pour les personnes concernées la généralisation du grand âge, que l'on n'aura plus à considérer avec étonnement et à traiter comme une rareté dans l'existence. A mon avis, c'est un défi tout nouveau qui interpelle Pro Senectute.

Le grand âge, un sujet qui peut et doit préoccuper intensivement la Fondation, s'agissant pour elle d'apporter spontanément une contribution substantielle à l'évolution de la société. Ses efforts porteront particulièrement sur toutes les dimensions de l'intégration. Il ne suffit pas de pourvoir aux besoins matériels des êtres humains, il importe aussi de leur garantir leur pleine appartenance à la société.

## Engagée, créative, énergique

A côté de cela, on aurait tort de négliger tout ce qui concerne la prévention. Il est possible de façonner, dans une large mesure, le processus de vieillissement. Au sens profond, il s'agit d'accompagner les personnes âgées dans leur quête du bien-vieillir.

Un autre aspect marquera encore nos activités : offrir à la population âgée la possibilité de s'exprimer et d'agir. Cette exigence de participation ne manquera pas d'interpeller aussi Pro Senectute en tant que partenaire important de la population âgée, et nous ferions bien de nous y ouvrir dans un esprit constructif. A plusieurs reprises, nous devrons insister pour dire que nous ne sommes pas seulement l'organisation partenaire des seniors d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain et d'après-demain.

Pionnière et dispensatrice de services : constitutifs de l'histoire de Pro Senectute, ces rôles le seront encore dans la société de longévité qui s'annonce. Si la Fondation consent à les accepter toujours à nouveau et à les remplir avec énergie, créativité et entrain, elle conservera la place importante qu'elle occupe aujourd'hui dans la société et s'acquittera judicieusement des tâches qui lui incombent. Je ne doute pas que cette volonté existe.

MS/kas



Rester pleinement intégrée:  
vital pour la personne âgée

## Indispensable service public

Dans son allocution d'introduction à l'assemblée de fondation, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss a relevé combien il était irresponsable, sous prétexte d'assainir les finances fédérales, de vouloir renoncer au contrat des générations en vigueur aujourd'hui, grâce auquel la société est parvenue à surmonter la pauvreté autrefois largement répandue parmi la population âgée. Président du conseil de Fondation de Pro Senectute Suisse, Albert Eggli, a lancé cet avertissement : le danger de cantonaliser l'aide à la vieillesse n'est pas encore totalement écarté, même si un rapprochement des points de vue se dessine avec la direction du projet Nouvelle péréquation financière. Un service public s'impose encore dans le monde de la vieillesse. Comme l'a souligné le directeur Martin Mezger : « il n'est pas nécessaire que l'Etat fasse tout lui-même, bien au contraire, il peut aussi faire appel à la fondation connue pour ses compétences ».